

## « Quelle presse pour la Calédonie de demain ? »

CR conférence-débat Convergence-pays en partenariat avec  
la Maison du Livre de la Nouvelle-Calédonie

- mardi 28 juillet 2009 -

### **Une formation pas standardisée**

**Jenny Briffa, journaliste-reporter d'images indépendante (JRI)**

La richesse du journalisme vient entre autres du fait qu'il ne connaît pas de formation obligatoire standardisée : la voie royale reste Sciences Po, et quelques écoles de journalisme (à Paris et Lille). Il existe aussi une filière universitaire (Infocom à Bordeaux, Paris, ...) pour acquérir la culture générale nécessaire, puis les techniques spécifiques aux différents médias et les bases du métier. Pour Jenny Briffa, il est bon que, du fait de l'absence de formation proposée localement, les aspirants journalistes puissent connaître différents horizons et différents usages. En particulier, travailler ailleurs leur permet d'élargir leur horizon. Pour d'autres journalistes, il est regrettable que la formation passe encore obligatoirement par la Métropole.

### **Statut des journalistes : le no man's land**

**Sylvain Duchampt, journaliste bi-qualifié à TNC**

Les journalistes de RFO bénéficient (sauf les pigistes) de la convention collective du journalisme métropolitaine. Ce sont les seuls en Nouvelle-Calédonie, tous les autres (une cinquantaine de personnes estimées) étant rattachés à la convention collective du commerce locale. Ce qui en dit long sur le plan symbolique ... D'une part, le métier de journaliste n'est pas défini localement en tant que tel, et l'amalgame avec le commerce est favorisé. Ceci contribue à la confusion entre communication (choisir et organiser des renseignements qui servent un intérêt) et l'information (choisir et organiser des renseignements qui permettent de comprendre une situation).

D'autre part, les salariés sont moins bien protégés : en Métropole, c'est un comité des pairs qui doit se prononcer sur le limogeage d'un journaliste par exemple, il existe une clause de cession et une clause de conscience dont chaque journaliste peut bénéficier ... Créer un syndicat du journalisme, ou obtenir la création d'une convention collective spécifique, permettrait aux professionnels d'être mieux reconnus et de travailler de façon plus sereine. C'est ce que tente de faire actuellement Sylvain Duchampt avec un nouveau Club de la presse, mais plusieurs obstacles persistent (le nombre d'heure nécessaire à la mise en place de la convention, notamment).

### **Liberté d'expression ? Peut mieux faire**

**Estelle de Lonca, rédactrice en chef adjointe de Radio Océane, et Thierry Squillario, rédacteur en chef et créateur de l'hebdomadaire *Les Infos***

Le défaut de stabilité des subventions - liées très étroitement aux élections, et des revenus publicitaires - pose problème. « *C'est toute la question de l'insularité* », remarque l'historien Louis-José Barbançon, présent dans le public. L'insularité et l'étroitesse du marché calédonien limitent le nombre des annonceurs, et près de la moitié des publicités sont passées par des institutions qui limitent le travail

des journalistes. La curiosité et l'ambition ne peuvent rien contre l'absence de moyens financiers. Les journalistes de RFO expliquent qu'à sujet égal, ils disposent de beaucoup moins d'heures qu'en Métropole pour réaliser un sujet. Les journalistes indépendants précisent que dans leur cas, c'est encore pire !

Par ailleurs, il peut être très difficile encore aujourd'hui pour un journaliste d'être accepté en tant que tel par les hommes politiques locaux et de stimuler la confrontation des idées et des hommes. Les acteurs de la société civile calédonienne reprochent aux journalistes nouvellement arrivés de ne pas avoir assez de perspective sur les sujets et de ne pas bien les maîtriser pour en parler. Enfin, les citoyens eux-mêmes observent en général la plus grande discrétion, quel que soit le sujet abordé. La proximité liant la plupart des gens peut faire craindre de froisser, ou de s'attirer des foudres, et empêche les gens de s'exprimer, en particulier à la radio ou à la télévision. La critique, si elle semble mieux tolérée aujourd'hui, reste souvent risquée. Censure et auto-censure - même si un vent de libéralisation souffle aujourd'hui - font encore partie du quotidien des journalistes calédoniens.

## **Nouveaux médias**

### **Franck Thériaut, fondateur de Calédosphère**

Journal intime au départ, le site Calédosphère est devenu une tribune lue par 10 000 visiteurs quotidiens en moyenne, dont 60 % en Nouvelle-Calédonie, et 40 % dans le reste du monde. Les billets qui y sont postés sont enrichis par les réactions des lecteurs. Le web s'avère un outil d'expression et d'information de premier ordre, qui a pour atouts d'être ouvert à tout contributeur et de permettre à chacun de diffuser son message anonymement. La multiplication des formes de médias n'émancipe pas les informations qu'ils véhiculent des règles générales du droit, notamment ce qui a trait à la diffamation. Diffuser de l'information est une responsabilité. Une responsabilité à laquelle les journalistes professionnels sont formés au cours de leurs études (droit de la presse, ...).

### **Pour faire court :**

Les présentations et les échanges qui ont suivi ont fait ressortir que seuls des moyens humains adéquats et l'indépendance financière (induisant temps de traiter les sujets et moyens techniques et logistiques appropriés, mais aussi meilleure stabilité du support) permettent au journalisme d'être exercé de façon optimale, c'est-à-dire, l'objectivité restant utopique, avec la plus grande honnêteté dans les choix. Finalement, entre le **manque de reconnaissance symbolique et financière**, le **manque de moyens**, en d'autres termes, et le **manque de formation** dont souffrent les journalistes, les **problèmes de censure et d'auto-censure des deux côtés du micro**, le **manque de compétences** (pour des raisons historiques, on l'a vu plus tôt), il n'est pas étonnant que les articles manquent de profondeur et de pertinence. Les espaces d'expression ne sont pas légion en Calédonie, et les journalistes s'expriment au sein de ces mêmes espaces... Le manque de transparence économique ne facilite pas les choses. D'où l'importance d'un financement public, sans regard ni contrôle de la part du pouvoir, afin de garantir aux journalistes un minimum vital possible et ceci, quelles que soient leurs activités. L'aide à la presse existe en Métropole : aide au transport, tarifs postaux allégés, plans gouvernementaux, aide à la diffusion de la presse française dans le monde (qui existe depuis 1957), devenu fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (pour la petite histoire, l'Australie peut en bénéficier, pas la Calédonie !).

Ce n'est que dans ce cadre que le journaliste pourra jouer le rôle essentiel qui lui est dévolu dans le cadre d'une réelle démocratie en devenir.